

RAPPORT

SONDAGE N° 256 - Arrêté SRA n° 2015 du 23 Juin 2015

du 23 juin au 05 juillet 2015

PARKING DE LA SOURCE LÉGÈRE

CONTREXÉVILLE – VOSGES

Rue du Shah de Perse



Aménagement d'un parking en centre-ville à l'emplacement de la source Légère

Gilbert SALVINI – Archéologue bénévole

Septembre 2015

Photo aérienne G. Salvini

SOMMAIRE

Page 02 - Document officiel

Page 03 - Localisation et planche cadastrale

Page 04 - Historique du site

Page 05 - Le contexte antique et mérovingien de Contrexéville

Pages 06 et 07- Détermination de l'impact archéologique

Pages 08 et 09- Mobilier céramique de Contrexéville (C. Pillard-Jude)

Pages 10 à 13- Les céramiques

Pages 14 et 15- Les monnaies

Page 16 - Les verres et la faune

Page 17- Photos

Les artefacts sont conservés au dépôt du Cercle d'études local Contrexéville





PRÉFET DE LA RÉGION LORRAINE

**ARRETE SRA n° 2015 – n° 256 en date du 23 juin 2015
portant autorisation de sondage**

**LE PREFET DE LA REGION LORRAINE
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE-EST
PREFET DE LA MOSELLE
Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite**

VU le Code du Patrimoine et notamment son livre V ;

VU l'arrêté SGAR n°2012-464 en date du 06 novembre 2012, donnant délégation de signature en matière de fonctionnement du service à M. Marc CECCALDI, directeur régional des affaires culturelles de Lorraine ;

Vu l'arrêté DRAC n° 2014 SIGN 57 07 01 du 1er juillet 2014 portant subdélégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc CECCALDI, Directeur régional des affaires culturelles de Lorraine, en matière de fonctionnement du service ;

VU la demande de Monsieur Gilbert SALVINI, reçue à la Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, Service régional de l'archéologie, le 22 juin 2015 ;

ARRETE

Article 1er :

Monsieur Gilbert SALVINI est autorisé à procéder à une opération de **sondage archéologique du 23 juin au 5 juillet 2015**, concernant, en :

Région : LORRAINE

Département : Vosges

Commune : CONTREXEVILLE
Lieu-dit : "Rue du Shah de Perse"
Parcelle AY 398

OA 10202

Organisme de rattachement : Bénévole

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur Régional de l'Archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur.



DEPARTEMENT

MAIRIE

Section: ..

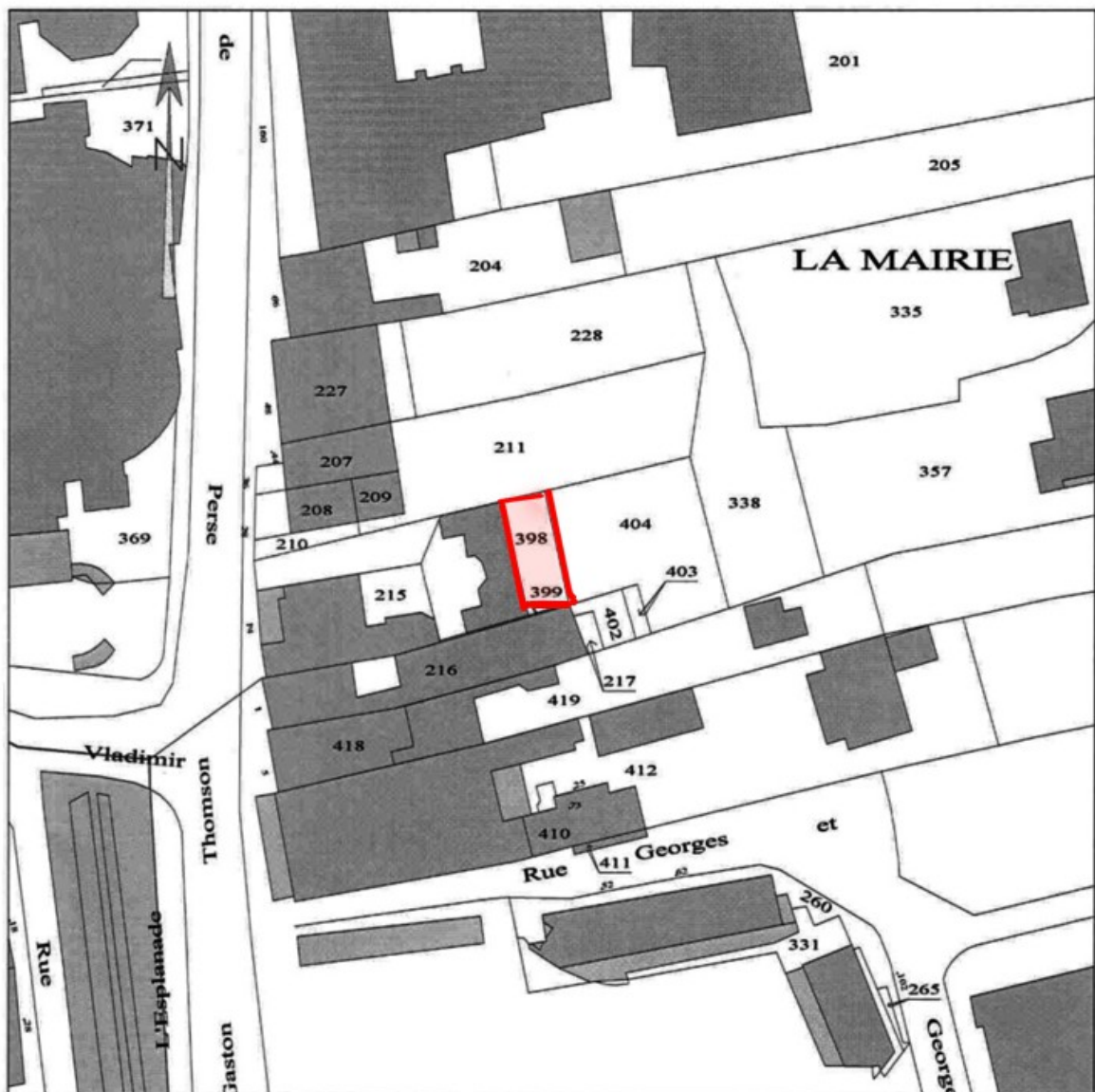
COMMUNE

SERVICE DU PLAN

88114 - Contrexéville 2014

Echelle: 1/1000

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Historique du site



Un établissement thermal a été édifié à l'emplacement des fermes du village de Contrexéville en 1872 par le docteur Le Cler qui exploitait une source minérale qu'il a capté à l'emplacement du puits de l'une des fermes.



Devenu source Légère suite à l'achat par la société Perrier en 1952, l'établissement thermal a été démoli en 1990 et transformé en parking.



En 2015 pour compléter et agrandir l'emprise du parking, la municipalité a décidé de détruire les vestiges restant de l'établissement thermal primitif qui avaient été conservés.

Le contexte antique et mérovingien de Contrexéville



● Sites gallo-romains :

- 1- Le petit Hachu, fouillé en 2002 – K Boulanger
- 2- La Tuilerie (Halichard), fouillé en 1995 – M Feller
- 3- Côte de la pierre sud, sondage localisé en 1999 – P Mervelet
- 4- Lauvendeuille, notice de 1878 – JA Schmitt

■ Sites mérovingiens

- 5- Les Rochottes, nécropole fouillée en 2002 – E Peytreman
- 6- Source Légère, sondage de 2015 – G Salvini
- 7- Centre-ville, sondage de 1987 – R Blaison et G Salvini
- 8- Rue cardinal Bourne, observation de 2012 – G Salvini

Détermination de l'impact archéologique



Seule une poche de terre restait dans les racines d'un arbre.

Nous avons remarqué en 1990 des couches de terre de couleur différente contenant des fragments de tegulae et d'imbres



Le volume de terre de la fosse contenant les racines et les artefacts a les dimensions suivantes :

1,70 m de longueur

1,50 de largeur

0,80 m de hauteur



Après avoir abattu l'arbre, l'ensemble des racines et la fosse a été nettoyé des artefacts qu'ils contenaient.

La fosse n'a pu être étudiée à cause de l'arrachage effectué à la pelleteuse qui a défoncé le sous-sol. Mais elle a été vidée de son contenu.



Artefacts ramassés :

6 monnaies

131 fragments de céramiques

5 fragments de verre

24 fragments de faune

des morceaux de tegulae et d'imbres

Détermination de l'impact archéologique

Nous sommes en présence d'un reliquat de terre qui a été préservé, l'arbre planté dans les années 1990 a permis de conserver dans ses racines les vestiges d'une occupation mérovingienne dont 131 fragments de céramique datée des VI^e et VII^e siècle, et de 6 monnaies du IV^e siècle.

La vingtaine de poteries en céramiques regroupées pêle-mêle avec des os, des fragments de tuiles et divers autres objets, pourraient être des rejets contenus dans une fosse, certaines céramiques contenaient encore des restes de caramel alimentaire et de suie provenant du passage au feu.



La découverte du site mérovingien du « Parking de la source Légère » complète le panorama que nous avons ébauché sur l'occupation et le peuplement mérovingien des berges de la rivière le Vair avec les découvertes précédentes :

(7) Au « Centre-ville » en 1987

Un site d'habitat, trou de poteau et emplacement rubéfié d'une forge

(5) Aux « Rochottes » en 2002 d'une nécropole

Nécropole avec 28 sépultures, Ve à VIIe siècles

(8) Et « Rue cardinal Bourne » en 2012.

Reste d'une nécropole au nord de l'église, qui n'a pu être datée, présence d'un puits

Mobilier céramique de Contrexéville, sondage n°256 (Cécile Pillard-Jude)

Les sondages, réalisés au centre ville de Contrexéville au lieu dit source légère du 23 juin au 5 juillet 2015, ont permis de recueillir un ensemble de mobilier céramique.

Il a fait l'objet d'un comptage précis (avant remontage) en distinguant les bords, les fonds, les panses (nombre de restes : NR ; soit 131 restes). Chaque élément remarquable a reçu un numéro d'étude. Il s'agit ici des fragments de bords (nombre minimum d'individus : NMI, soit 8 individus).

Les informations et les observations qui ont pu être réalisées sont consignées dans le catalogue pages suivantes. Les éléments remarquables ont été dessinés et photographiés.

Le lot forme un ensemble très cohérent composé en majeure partie de céramique rugueuse claire, complétée par quelques éléments en rugueuse sombre, céramique à pâte fine claire et imitation de sigillée. De nombreux éléments comportent des traces de passage au feu, ainsi que des restes de caramel alimentaire.

Huit vases ont pu être déterminés. Il s'agit de six pots, une cruche et une terrine.

Cinq **pots** ont été façonnés en céramique rugueuse claire et le dernier en céramique rugueuse sombre. Deux formes se distinguent, réparties de manière égale. La première se caractérise par une lèvre triangulaire comportant parfois une gorge interne destinée à recevoir un couvercle (CTX 02, 04 et 07). Elle est à rapprocher du type de pot P1 mis en évidence sur le site d'habitat rural de Develier-Courtételle situé dans l'Arc Jurassien (Marti *et al.* 2006, p. 56-61). Il s'agit d'une forme très répandue sur les sites de Franche-Comté et du Jura. Quelques exemplaires ont également été découverts dans les Vosges, sur les sites de Damblain *la Cave* (Pillard-Jude 2012, p. 61-62) et de Frébécourt *la Fourche* (Deffressigne *et al.* 2010, p. 217 et 225).

Deux exemplaires présentent un décor réalisé à la molette : l'un est constitué de deux bandes de croisillons (CTX 04). Il s'agit du type LP 413 daté de 520/530 à 560/570 (Legoux *et al.* 2009, p. 49). Le second est un décor de bâtons (CTX 02) correspondant au type LP 415 et daté de la période comprise entre 520/530 et 630/640 (Legoux *et al.* 2009, p. 49).

La seconde forme de pot appartient au type Redknap A68 produit entre le VI^e et le IX^e siècle (CTX 01, 03-09-10, 08).

Le fragment de **cruche** est en céramique rugueuse claire (CTX 06). Très fragmenté, il ne subsiste qu'une partie de la lèvre et le départ de l'anse. Il est donc impossible de savoir si le bord était tréflé. Par conséquent, il peut appartenir aux types LP 400 à 402. Ce type de cruche est relativement répandu dans les contextes lorrains des VI^e-VII^e siècles, comme à Prény *Bois Lasseau* (Frauciel 2011).

Enfin, le répertoire est complété par une **terrine** de type Chenet 324 en imitation de sigillée (CTX 05). Un exemplaire a été découvert à Prény *Tautecourt* (Frauciel 2011, t.4, p. 56), dans une structure datée par ¹⁴C de la fin du V^e à la première moitié du VI^e siècle. Un décor érodé est encore visible sur le bandeau.

Le lot céramique recueilli lors des sondages de Contrexéville est très homogène. Bien que découvert en association avec des monnaies du Bas-Empire, il date des VI^e-VII^e siècles. La présence des décors et de la terrine en imitation de sigillée suggère une datation plus resserrée au cours de la première moitié du VI^e siècle. Toutefois, en l'absence d'éléments chronologiques supplémentaires, il convient de rester prudent. Le faciès documenté comporte des éléments comparables aux sites lorrains d'une manière générale, mais principalement à ceux de Damblain et de Frébécourt, marqués par l'influence de la Franche-Comté et du Jura.

Mobilier céramique de Contrexéville, sondage n°256 (Cécile Pillard-Jude)

Bibliographie

Deffressigne et al. 2010 : Deffressigne (S.), Ferraresso (Y.), Prévot (M.) : *Une occupation rurale des âges du Fer et du 1^{er} Moyen Âge : Frébecourt, Vosges, “La Fourche”, rapport de fouilles, Inrap Grand est Nord, 2010.*

Frauciel 2011 : Frauciel (M.) : *Prény (Meurthe-et-Moselle) “Tautecourt”, “Frichamp”, “Bois Lasseau” : TVG EST Lot 33 : Fouilles TGV Est n°83 et 88, évaluations n°219 et 221, rapport de fouilles, Inrap Grand est Nord, 2011.*

Legoux, Périn, Vallet 2009 : Legoux (R.), Périn (P.), Vallet (F.) : *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine, Bulletin de liaison de l’Association française d’Archéologie mérovingienne, n° hors-série, 3^e édition revue et corrigée, 2009.*

Marti, Thierrin-Michael, Paratte Rana, Fellner, Friedli, Mazimann, Basset et al. 2006 : Marti (R.), Thierrin-Michael (G.), Paratte Rana (M.-H.), Fellner (R.), Friedli (V.), Mazimann (J.-P.), Basset (S.) et al. : *Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien, 3. Céramiques et autres objets en pierre, verre, os, bois ou terre cuite, Office de la culture et Société jurassienne d’Emulation, Porrentruy, 2006.*

Pillard-Jude 2012 : Pillard-Jude (C.) : *Etude céramique de la villa de Damblain. In Boulanger (K.) dir. — Damblain, Vosges, La Cave, La villa à la Néréide. Un domaine agricole antique – pars urbana et pars rustica – réoccupé au premier Moyen Age, Volume 4, p. 23-248.*

Restes de caramel alimentaire.

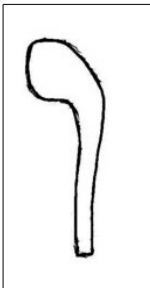


Catégorie	B	F	P	Forme	Type	NR	NMI	cons.	N° étude	Observations	Datation
Rugueuse claire	2		13	Pot	DC P1	15	1	50%B	CTX 02	Traces de feu sur la lèvre et la panse - restes alimentaires - décor à la molette LP 415	520/530 à 630/640
Rugueuse claire	2		5	Pot	DC P1	7	1	25%B	CTX 04	Décor à la molette LP 413	520/530 à 560/570
Rugueuse claire	1			Pot	DC P1	1	1	15%B	CTX 07	Traces de feu sur la lèvre et la panse - restes alimentaires sous la lèvre	VIe-VIIe
Rugueuse sombre	2	2	4	Pot	Redknap A 68	8	1	30%B	CTX 01		VIe-IXe
Rugueuse claire	4		16	Pot	Redknap A 68	20	1	50%B	CTX 03-09-10		VIe-IXe
Rugueuse claire	1			Pot	Redknap A 68	1	1	20%B	CTX 08	Traces de feu sur la lèvre et la panse - restes alimentaires sous la lèvre	VIe-IXe
Rugueuse claire	1			Cruche	LP 400-402	1	1	25%B	CTX 06		2 ^e moitié Ve-milieu VIe
Imitation de sigillée	2		2	Terrine	Chenet 324	4	1	10%B	CTX 05	Décor sur le bandeau : impression grossière de petits casiers à la molette	2 ^e moitié Ve-milieu VIe
Rugueuse claire			21			21	0		CTX 03bis	Traces de feu sur la lèvre et la panse - restes alimentaires	
Rugueuse claire		2				2	0		CTX 11	Traces de feu	
Rugueuse claire		2	2			4	0		CTX 12		
Pâte fine claire		4				4	0		CTX 13		
Rugueuse claire		2				2	0		CTX 14		
Rugueuse claire			1			1	0		CTX 15	Traces de feu sur la lèvre et la panse - restes alimentaires - décor de stries horizontales	
Pâte fine grise		1				1	0		CTX 16	Gallo-romain?	
Rugueuse sombre			2			2	0		CTX 17		
Pâte fine sombre			1			1	0		CTX 18		
Pâte fine claire			31			31	0		CTX 19		
Rugueuse claire			4			4	0		CTX 19		
Rugueuse sombre			1			1	0		CTX 19		

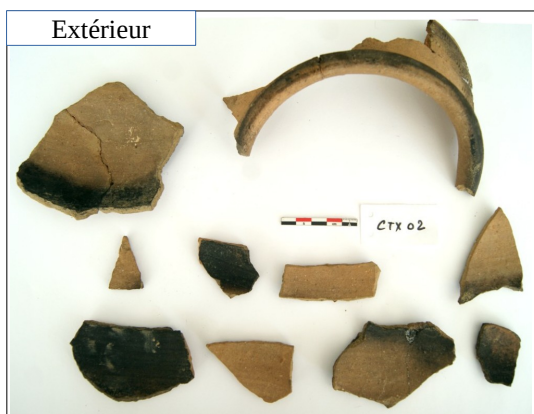
Les céramiques



CTX 01

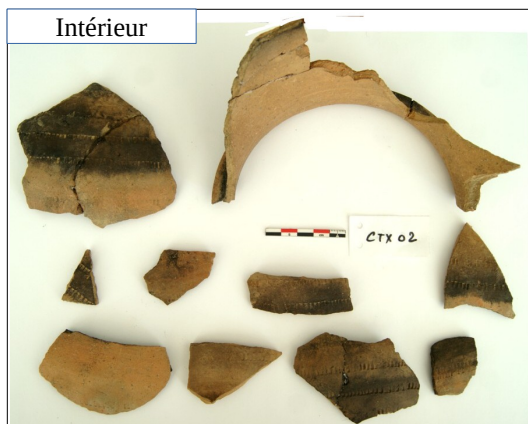
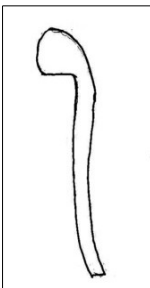


Intérieur



Extérieur

CTX 02



Intérieur



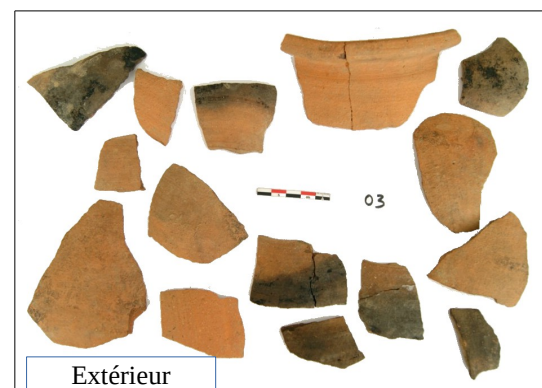
2



2

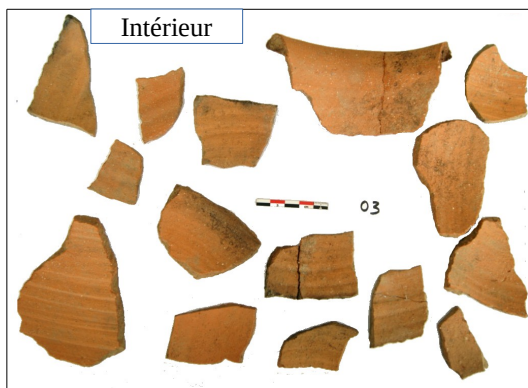


2



Extérieur

CTX 03

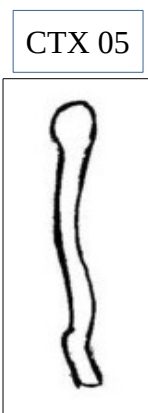


Intérieur

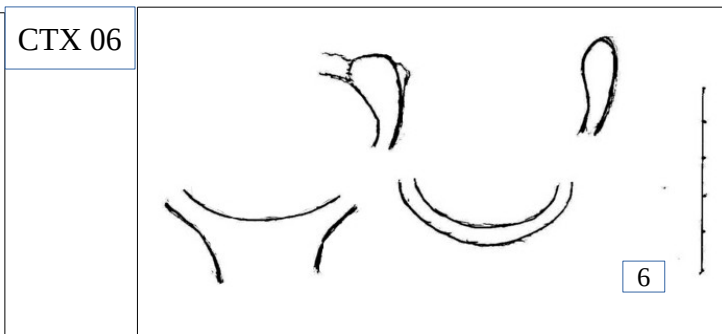
Les céramiques



Extérieur

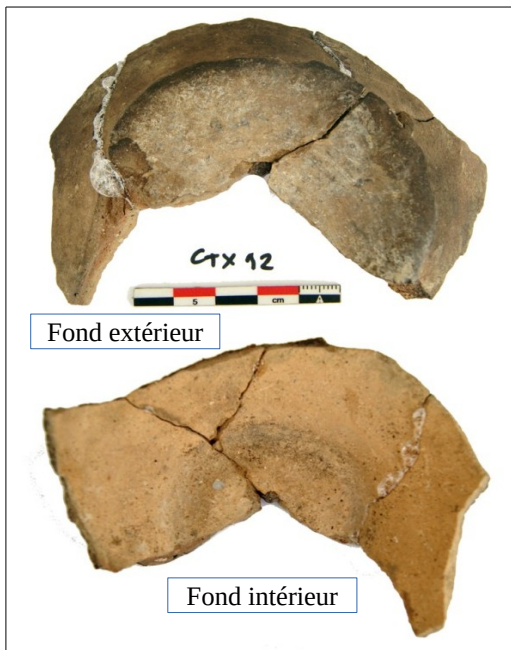


Intérieur

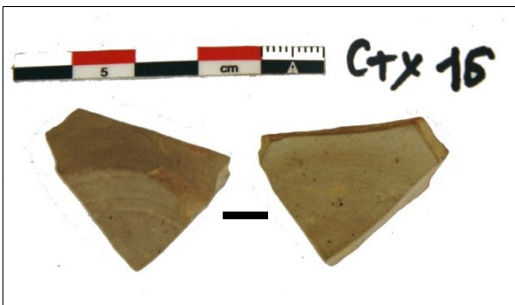


6

Les céramiques



Les céramiques

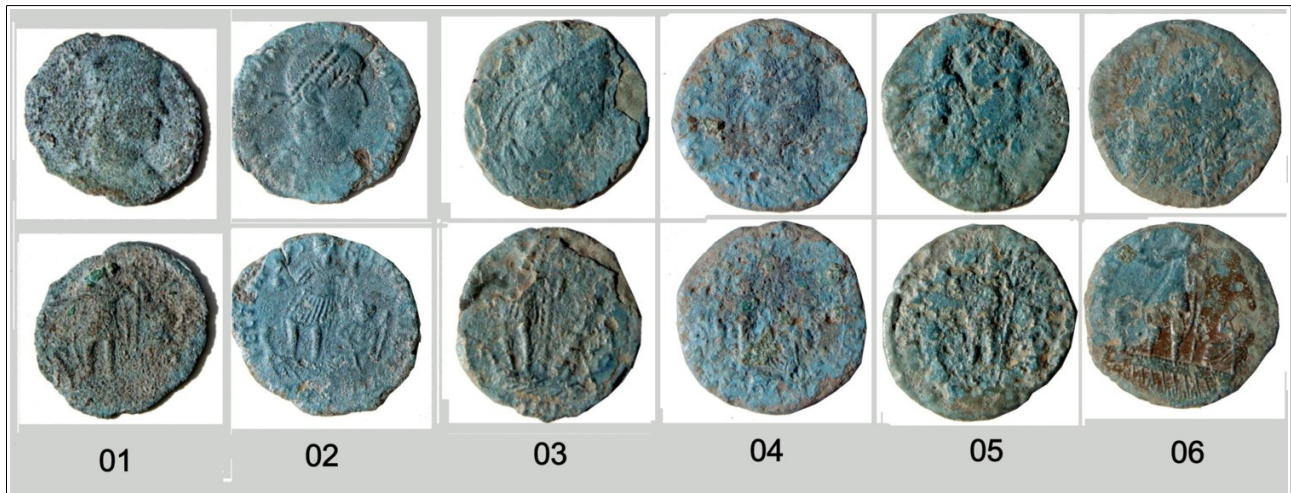


Divers fragments extérieurs non classés



Les monnaies

Un lot de six demi-majorina de Constant ou Constans, il est impossible de savoir si les monnaies étaient groupées ou éparpillées, certaines étaient dans les racines, d'autres étaient dans la terre de la fosse. L'action de la pelleteuse les a certainement dispersées.



Numéros	Diamètres	Poids
01	2,15 cm	2,50 gr
02	2,25 cm	2,70 gr
03	1,90 cm	1,90 gr
04	2,00 cm	2,80 gr
05	2,10 cm	2,80 gr
06	2,05 cm	2,80 gr

L'état des monnaies extrêmement râpées rend pratiquement leur lecture impossible :

- Quelques une des lettres D N CONSTANS P F AVG sont lisibles sur l'avvers 02
- Quelques une des lettres FEL TEMP REPARATIO sont lisibles sur le revers 02.
- Les lettres TRP semble apparaître au bas du revers 03 (atelier de Trèves : 335 – 350)
- Aucune monnaie ne semble avoir la lettre A, ni au verso ni au recto.

On peut distinguer les motifs à l'avvers des monnaies : 01- 02- 03- 04- 05

- Buste Diadémé, drapé et cuirassé de Constant à droite. Le bandeau du diadème est en laurier.

On peut distinguer les motifs au revers des monnaies : 01- 02- 03- 05- 06

- L'empereur debout à gauche en habit militaire sur la proue d'une galère, tenant un labarum et un globe nicéphore, la Victoire tenant le gouvernail.

Les monnaies

Les avers des demi-majorina trouvés à Contrexéville présentent des différences :

- Les monnaies 01- 03- 04 présentent des rubans dit de type 3. Ici ils sont convergents et descendent verticalement le long de la nuque
- Les monnaies 02- 05 présentent des rubans dit de type 3. Ici les rubans ne tombent pas le long de la nuque, ils tombent en oblique, le ruban supérieur est recourbé vers le ruban inférieur.

Les revers des monnaies diffèrent pour la représentation de l'empereur :

- La position des jambes et la forme plissée du bas de la tunique est nettement visible sur la monnaie 02 alors que c'est moins probable sur les monnaies 01- 03- 06
- La proue de la galère semble identique sur les monnaies 02 et 06 où elle a la forme d'une boule, elle diffère par rapport aux monnaies 01 et 03 où elle a la forme d'une crosse.



Historique du demi-majorina :

Il existe trois sortes de maiorina créées par Constant et Constance II en 348.

Des pièces sont taillées au 1/60e livre (5,41 g) et forment l'unité

Une division au 1/72e livre (4,51 g) correspond au poids du solidus

Il existe une demi-maiorina au 1/120e livre de 2,71 g.

Un type de bronze avec la lettre A fut frappé à l'occasion du 1.100e anniversaire de la fondation de Rome à un moment où Rome n'est plus dans Rome et Constantinople n'est pas encore Byzance.

Pour la demi-maiorina, seul Constant est connu pour le moment.

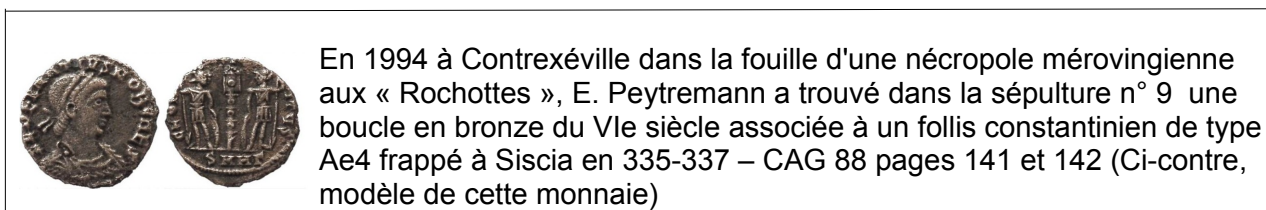
Réf :

RIC VIII, p.154, n° 243 - RIC.230E - RIC 128.

LRBC.1126.

Ferrando 1233

Collection Pierre Bastien, Bastien n° 92d, pl. VI. Et supplément III du Bastien



Les verres



Trois fragments de verre de carafe ou de gobelet, dont deux blancs et un bleu
Deux fragments de verre plat bleu et rouge

La faune



Comme lors des découvertes du Centre ville en 1987, de nombreux fragments d'os et de dents d'animaux ont été ramassés

Photos

